

Colombes, 9 juin 2017

**Déclaration relative au nombre total de droits de vote et d'actions prévue par l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 23-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers**

<b>A la date du</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)</b>	<b>Nombre réel de droits de vote (déduction faite des actions auto-détenues)</b>
31/05/2017	75 741 589	85 665 713	85 599 573

\* \* \* \* \*